

seul critère de succès d'une session de l'Assemblée générale que de se poser la question: "Combien d'accords définitifs a-t-on conclus sur une série de sujets en particulier à un moment particulier?" Je n'ai pu assister à la session de l'Assemblée générale pour plus longtemps que sept semaines, mais je n'en ai pas moins senti un esprit de compromis, une recherche de solutions et un climat de conciliation d'intérêts divergents. Il est vrai, comme je l'ai déjà dit, qu'on n'a encore rien conclu de définitif en matière de désarmement. On ne s'est pas entenu définitivement à propos de Chypre, mais c'est là un exemple de ce que j'avais à l'esprit, lorsque j'ai dit que l'élément dramatique n'était pas un critère de succès.

Il n'y a pas de doute que les discussions raisonnables qui se sont déroulées à la treizième session de l'assemblée ont créé un climat,—pour répéter le mot que je viens d'employer il y a un instant,—de compromis et, en dehors des Nations Unies, ce climat a porté fruit. Je suis sûr que nous sommes tous unanimes à féliciter les hommes d'État du Royaume-Uni, de la Turquie et de la Grèce, de la solution qu'ils ont apportée au problème qui inquiétait tout spécialement les alliés de l'OTAN. Le premier ministre (M. Diefenbaker) le sait, j'ai envoyé des messages de félicitations aux premiers ministres et ministres des Affaires étrangères de ces trois pays, et c'est notre vœu et espoir que cet esprit de conciliation se maintienne dans cette île qui a connu des jours si malheureux.

Les discussions les plus significatives peut-être de la treizième session de l'assemblée avaient trait aux questions économiques et sociales. On a noté, au cours de ces discussions, des signes encourageants de bonne volonté de la part des pays évolués du point de vue industriel, en ce qui concerne l'aide au développement des ressources économiques et sociales des autres pays-membres moins évolués. Il convient, je crois, que je signale ici ce que le Canada cherche à faire pour aider aux pays sous-développés, en particulier nos associés du Commonwealth, à résoudre les problèmes que pose leur expansion économique.

Le problème, évidemment, peut être exposé en termes très simples. Il est étonnant, il est pénible de constater que près des trois quarts du genre humain vivent dans la pauvreté, la faim, la maladie et l'analphabétisme endémiques. Beaucoup de ces pays viennent de sortir de leur état colonial. Munis maintenant de leur indépendance politique, ils cherchent fort justement, non pas égoïstement mais en vue de mettre en valeur leurs propres territoires, à

relever le niveau d'existence de leur population pour le rapprocher de celui des pays plus avancés sur le plan technique et industriel. Du point de vue économique, cela veut dire que ces pays sous-développés doivent immobiliser d'une année à l'autre assez de leurs ressources pour arriver au point où leur expansion économique puisse se soutenir. Cela peut se faire de deux façons. Ils peuvent par exemple immobiliser à cette fin leurs propres épargnes; toutefois, lorsqu'ils sont aux prises avec la pauvreté, l'analphabétisme, la maladie et la famine, comment le pourraient-ils? Ils pourraient y arriver sous la conduite d'un chef qui adopterait les méthodes totalitaires et chercherait à s'emparer de toutes leurs épargnes. Nous n'aimerions pas que ce genre de gouvernement s'établisse chez ces nouvelles nations. L'autre élément de l'alternative qui nous reste à nous de l'Ouest consiste à investir des fonds dans cette grande entreprise humanitaire. Autrement, ces pays sous-développés qui ont obtenu leur indépendance pourraient être enclins à accepter les sollicitations et les offres provenant d'autres parties du monde. Le Canada est certes en droit de fournir de l'aide à ces pays. En fait, si nous agissions autrement, nous pourrions difficilement concilier nos actes avec les principes que nous prônons dans le monde libre. Je prétends aussi qu'il nous serait difficile de concilier une telle attitude avec l'idée de collaboration du Commonwealth, en tant que communauté de nations libres et indépendantes.

Je suis heureux de dire qu'au cours de l'an dernier, le gouvernement s'est efforcé d'aider davantage les pays sous-développés. Nous avons entrepris, sous réserve de l'approbation du Parlement, d'augmenter notre apport au Plan de Colombo en le portant de 35 à 50 millions de dollars par année, pour une période de trois ans à compter de la prochaine année financière. Nous avons également reconnu les besoins des jeunes pays et territoires au sein du Commonwealth qui ne sont pas admissibles à recevoir de l'aide sous l'empire du Plan de Colombo. Nous nous proposons de faire profiter de notre programme d'aide technique ces régions du Commonwealth.

Nous avons mis en marche un programme quinquennal d'aide aux Antilles. Ce programme ne relève pas du Plan de Colombo mais une bonne partie de notre contribution de 10 millions de dollars sera affectée à la construction de deux navires au Canada pour service entre les îles. Ces navires devraient représenter pour les Antilles ce que la construction du chemin de fer a représenté pour le Canada en ce qui concerne le resserrement de l'unité nationale.